



Agir pour l'Environnement et le Développement Durable

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 02.98.49.53.92 - 02.98.47.45.13

Courriel : ae2d.29@gmail.com - Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.
Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007.

Lettre ouverte aux communes littorales du Finistère

Brest, le 22 avril 2009
(Journée Mondiale de la Terre)

Objet : Danger des algues vertes.

Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les adjoints,
Mesdames et Messieurs les conseillers.

Le 13 novembre dernier, suite à la parution d'articles de presse, nous vous informions que les marées vertes pouvaient provoquer des intoxications graves et même entraîner la mort. Nous demandons à votre conseil municipal de ne pas rendre des avis favorables trop fréquents ou contestables aux extensions d'élevage sur votre commune ou les communes avoisinantes. En cas d'intoxication liée à ce phénomène sur le territoire de votre commune, votre responsabilité pourrait être engagée, car vous n'auriez pas pris les mesures appropriées... En effet, les services préfectoraux des Côtes d'Armor ont ouvertement déclaré en 2008 « *les algues vertes sont un problème d'insalubrité publique qui relève des pouvoirs de police des maires* » (courrier joint).

Vendredi 10 avril, le reportage sur Thalassa « Alerte verte sur la plage ! » a placé à nouveau le sujet sur la place publique en montrant les dangers que représentent les algues vertes qui envahissent nos plages au printemps et durant la période estivale. La presse des Côtes-d'Armor et le site Internet de Thalassa ont reçu de nombreuses réactions de téléspectateurs et d'élus locaux protestant contre la mauvaise image donnée par l'émission à leurs territoires. « Casser le thermomètre » ou « faire la politique de l'autruche », n'est pas, à notre avis, la bonne réaction à la situation.

Aussi, suite à ce reportage, sans renier notre demande exprimée le 13 novembre dernier, nous vous demandons, aujourd'hui 22 avril « Journée Mondiale de la Terre », de suivre l'exemple du conseil municipal de Lannilis qui, le 11 décembre dernier, a décidé de « de ne plus se prononcer sur les projets individuels d'évolution des élevages soumis à autorisation » et a demandé au préfet du Finistère « d'émettre un avis défavorable à tout projet de restructuration » (article du Télégramme joint).

En espérant obtenir une réponse et/ou une réaction de votre part, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les maires, adjoints et conseillers, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Les co-présidents, Roger ABIVEN et Alain LE SUAVET

Pièce jointes :

Courrier du 13 novembre 2008

Article du Télégramme du 17 décembre 2008

Liens :

Emission de Thalassa : http://www.thalassa.france3.fr/index-fr.php?page=émission&id_rubrique=149

Journée Mondiale de la Terre : <http://www.journee-mondiale.com/textes/22-avril-terre.php>

Copie : Préfectures et Sous-préfectures du Finistère et des Côtes-d'Armor
Conseil régional de Bretagne
Conseils généraux du Finistère et des Côtes-d'Armor
Associations des maires du Finistère et des Côtes-d'Armor